

Commune de Pont-de-Poitte
Compte rendu de la réunion ordinaire du conseil municipal du
Vendredi 17 février 2017

Le conseil municipal, légalement convoqué le 13 février 2017, s'est réuni vendredi 17 février 2017 à 20h30, en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Christelle Deparis-Vincent, maire.

Présents : Mme Marie Lacombe 1ère adjointe, M. Laurent Magréault d'Attoma 2ème adjoint, M. Daniel Buisson 3^{ème} adjoint, Mmes Nadine Caboche, Marina Marques, Messieurs Samüel Camelin, Frédéric Delétoile, Jérôme Gavand, Jean-Michel Gensse, Romain Janssoone, Stéphane Lardet, Daniel Pernot, Pierre Revol, conseillers.

Absente excusée : Mme Natacha Besse

Absent non excusé :

Désignation du secrétaire :

M. Romain Janssoone a été élu secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

1 Approbation du Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11/01/2017;

Le conseil approuve le compte rendu du conseil du 21/12/2016 à l'unanimité

2 Point par Mme Marie LACOMBE, 1ère adjointe, sur les dossiers animations / pôle de proximité / tourisme / relations avec les administrations ;

Travaux vestiaires foot :

Pour mémoire, en début de mandat il avait été acté de refaire et prolonger l'auvent du vestiaire du foot, un permis a été déposé ainsi que des demandes de subventions (entérinés : 1500 € de la part de la Caisse Locale de Crédit Agricole et 2000€ de la réserve parlementaire de Mme MC DALLOZ). Les associations utilisant ce local ont également été réunies pour recenser leurs besoins et l'appui qu'elles pouvaient accorder à ce projet, à confirmer définitivement lors d'une prochaine réunion.

Au vu des nouveaux devis reçus qui correspondent au budget prévisionnel, le conseil valide les devis de Fabest, Fournier, Guyetant, DMJ pour un montant de 8022,67€ HT pour les portes et volets, tôles anti-condensation et charpente pour reprise prolongation auvent.

Réflexion pour installer une caméra de surveillance pour éviter les dégradations.

3 Point par M Daniel BUISSON, 3ème adjoint, sur les dossiers liés aux finances de la commune ;

3.1 Approbation des comptes de gestion et administratif 2016 ;

Compte de gestion :

Présentation est faite du compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Le conseil approuve le compte de gestion 2016 à l'unanimité

Une délibération sera prise.

Compte administratif :

M Daniel Buisson, 3ème adjoint délégué aux finances communales, présente le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par le maire Mme Christelle Deparis-Vincent :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)
COMPTE ADMINISTRATIF F M14						
Résultats reportés		179 604.42	98 290.26			81 314.16
Opérations de l'exercice	561 302.80	613 914.65	521 803.84	762 997.23		293 805.24
TOTAUX	561 302.80	793 519.07	620 094.10	762 997.23		375 119.40
Reste à réaliser			123 774.56	127 377.44		3 602.88
TOTAUX CUMULES	561 302.80	793 519.07	743 868.66	890 374.67	1 305 171.46	1 653 093.74
RESULTATS DEFINITIFS		232 216.27		146 506.01		378 722.28

COMPTE ANNEXE POUR M49 Eau & Assainissement						
Résultats reportés		2 367.18	155.88			2 211.30
Opérations de l'exercice	47 764.59	65 610.77	62 954.71	47 036.78		1 928.25
TOTAUX	47 764.59	67 977.95	63 110.59	47 036.78		4 139.55
Reste à réaliser			28 900.00	23 930.00	4 970.00	
TOTAUX CUMULES	47 764.59	67 977.95	92 010.59	70 966.78	139 775.18	139 944.73
RESULTATS DEFINITIFS		20 213.36	21 043.81		830.45	

Mme le maire ne participe pas au vote et sort.

Le conseil approuve le compte administratif à l'unanimité, par 13 voix.

Une délibération sera prise.

Budget primitif 2017 :

Mme le maire présente le budget primitif 2017, qui a fait l'objet d'une réunion de préparation avec les conseillers et l'envoi des documents au préalable.

	BUDGET 2017			
	Budget 2016	Budget 2017	Budget 2016	Budget 2017
	M14 (budget principal)		M49 (eau assainisst)	
Fonctionnement Dépenses				
opérations réelles	376 791.42	438 099.23	13 840.00	19 990.00
atténuation de recettes fisc & pdt	110 685.00	108 505.00	0.00	0.00
virement à section investisst	218 382.00	0.00	24 349.18	55 530.64
subvention du M14 au M49	0.00	46 672.64	0.00	0.00
opérations d'ordre	91 664.52	6 000.00	36 400.00	36 400.00
	797 522.94	599 276.87	74 589.18	111 920.64
Fonctionnement Recettes				
opérations réelles	615 972.50	517 060.60	53 389.18	44 048.00
report exercice antérieur	179 604.42	82 216.27	0.00	0.00
subvention du M14 au M49	0.00	0.00	0.00	46 672.64
opérations d'ordre	1 946.02	0.00	21 200.00	21 200.00
	797 522.94	599 276.87	74 589.18	111 920.64
Investissement Dépenses				
opérations réelles	623 600.00	877 540.00	74 215.06	274 700.19
report exercice antérieur	98 290.26	0.00	0.00	16 073.81
opérations d'ordre	231 564.02	0.00	21 200.00	54 500.00
	953 454.28	877 540.00	95 415.06	345 274.00
Investissement Recettes				
opérations réelles	398 718.76	578 636.87	34 665.88	199 830.00
excédent antérieur ou affectat en réserves	15 071.00	292 903.13	0.00	20 213.36
virement de section fonctionnt	218 382.00	0.00	24 349.18	55 530.64
opérations d'ordre	321 282.52	6 000.00	36 400.00	69 700.00
	953 454.28	877 540.00	95 415.06	345 274.00

Le budget 2017 fera l'objet d'une seconde décision lors du vote de la fiscalité en avril/mai

Dépenses prévues au budget :

Parking Thurel, isolation extérieure du presbytère et de la petite salle, chemin de la guide (cheminement piéton, éclairage public), rénovation de la place de la fontaine (abri bus, mobilier urbain), travaux demandés par le SDIS pour la caserne à Clairvaux, création de 2 plateaux traversants, cabas à roulettes, acquisitions de terrain, rénovation et aménagement du vestiaire foot, matériel alternatif, rénovation de la fontaine et mise en circuit fermé, voirie, mise en accessibilité (petite salle et étude pour le foyer), rénovation des appartements du presbytère,

petit matériel (dont tronçonneuse). Pour un montant de 583.113€ et des subventions attendues de 314.557€ (TEPCV, DETR, Plan de relance du BTP, réserve parlementaire, ...)

Sectorisation du réseau eau et changement de conduite à la zone artisanale pour un montant de 201.067€ et des subventions attendues de minimum 100.533€ (Agence de l'eau RMC, DETR, ...)

Le conseil approuve à l'unanimité les dépenses envisagées et subventions afférentes, les budgets 2017 M14 et M49, et les affectations de résultats.

Une délibération sera prise.

4 Point par M. Laurent MAGRÉAULT D'ATTOMA, 2ème adjoint, sur les dossiers d'urbanisme en cours d'instruction / travaux / eau et assainissement ;

4.1 Point sur les dossiers d'urbanisme en cours ;

Déclarations préalables :

- Division de parcelles au 77, grande rue en vue de vente
- Remplacement d'une fenêtre par une porte-fenêtre et création terrasse en étage rue des Chevilles
- Construction d'un bûcher rue Curtil Gauthier
- Extension d'un garage chemin de la Guide

Permis de construire :

- Chalet de stockage matériel rue de la Gare

4.2 Présentation des travaux en cours et prévus sur la commune ;

Divers travaux d'entretien, pose de matériel urbain.

Travaux parking Thurel-

A partir des premières propositions courant 2016, le conseil a établi un cahier des charges précis et lancé une nouvelle consultation avec date de réponse au 14 février 2017 pour acceptation au moins disant. A l'ouverture des plis (Eiffage, SJE, Famy et Goyard TP), le conseil décide de renégocier le prix avec l'entreprise la moins disante et autorise à l'unanimité Mme le maire à signer le devis.

Une délibération sera prise.

Départ de M. Samuel Camelin

4.3 Lancement de la procédure de marché pour travaux de sectorisation et changement conduite eau potable à la zone artisanale ;

Le conseil approuve à l'unanimité des présents les travaux de sectorisation et changement conduite d'eau potable à la zone artisanale et le lancement du marché en procédure adaptée pour leur exécution, au vu du cahier des charges de Veolia.

Une aide juridique sera peut-être à trouver.

5 Affouage 2016-2017 ;

Mme le maire expose que suite à la délibération du 30/09/2016 sur l'assiette, la dévolution et la destination des coupes il convient de délibérer sur la campagne d'affouage 2016/2017.

Le montant total de la taxe d'affouage s'élève à 1254€ pour 19 inscrits ce qui porte la taxe individuelle à 66€. L'exploitation se fera selon le règlement voté le 30/09/2016, le délai d'exploitation étant fixé au 31/10/2017.

Le conseil approuve la campagne d'affouage 2016/2017 et le montant de la taxe à 66€ par à 12 voix pour et 1 abstention. Une délibération sera prise.

6 Proposition d'acquisition d'une partie de la parcelle A1020 (zone réservée) à M Prost et Mme Gorse ;

Mme le maire fait part du courrier de Mme GORSE (Prost), suite à la dernière proposition du conseil pour racheter le terrain défini en emplacement réservé (1950 m2) sur le côté et derrière l'ancien Cinéma.

Le conseil demande de à Madame le maire prendre contact avec Mme GORSE (Prost), pour avoir plus de précision sur les propositions d'aménagement demandées et le prix d'acquisition. Sans accord une procédure d'expropriation pourra être lancée.

7 Demande d'acquisition parcelle ZB23 par M Gotti ;

Mme le maire fait part de l'entretien qu'elle a eu avec M Jean Pierre Gotti et lit le courrier reçu demandant l'acquisition de tout (ou éventuellement en partie) de la parcelle ZB 23 à Poitte, pour conforter sa surface privée lors de l'acquisition de la propriété de M. Da SILVA José.

Après discussion, et tant qu'il n'a pas acquis la propriété de M. Da SILVA, le conseil décide de ne pas vendre pour l'instant, par 8 voix contre, 3 abstentions, 1 voix pour, et charge Mme le maire de notifier cette décision à M.GOTTI.

8 Demande de fonds de concours par la commune d'Orgelet pour éclairage stade ;

Mme le maire fait part de la demande de fonds de concours de la commune d'Orgelet pour l'éclairage du terrain annexe sur lequel joue Jura Lacs, pour un montant de 64 584,06 € HT (à actualiser et subventions éventuelles à déduire) à diviser par 3 entre Orgelet, Clairvaux les Lacs et Pont de Poitte.

A l'unanimité le conseil est contre cette participation, d'autant que Jura Lacs fédère des joueurs de l'ensemble des communes des 3 intercommunalités.

9 Demande de subvention pour voyages scolaires des élèves du collège de Clairvaux ;

Suite à la demande du principal du collège des Lacs, le conseil décide de reconduire une subvention pour les voyages scolaires des élèves pontois du collège de Clairvaux d'un montant de 25 € pour les 5^{ème} à Bellecin, 25 € pour les 4^{ème} à Paris, 40 € pour les 3^{ème} en Allemagne.

M. Pierre Revol ayant un enfant concerné souhaite ne pas participer au vote et sort ; la décision est prise à l'unanimité des votants par 12 voix. Une délibération sera prise.

10 Convention avec la SPA ;

Mme la 1^{ère} adjointe explique que face à la prolifération de chats errants, une convention de stérilisation peut être passée avec la SPA. Après discussion, sous réserve que la SPA ait le budget pour mener à bien l'opération, le conseil valide à l'unanimité la procédure et autorise Mme le maire à signer la convention et verser la contrepartie demandée une fois les stérilisations effectuées.

Une délibération sera prise.

Il est cependant rappelé que les détenteurs d'animaux domestiques ne doivent pas les relâcher en milieu naturel, ceci constituant un délit.

11 Compte rendu des diverses réunions Communauté de Communes et commissions ;

Ordures ménagères : attention, à partir d'avril, il faudra respecter les emplacements de collecte.

Conseil communautaire Communauté de communes : délégation du Droit de Prémption Urbain aux communes ayant un document d'urbanisme suite à la prise de compétence PLUI, acquisition du bâtiment Wermeil Piard, règlement local de publicité.

Fibre : la communauté de communes envisage un passage à la fibre pour toutes les communes, dossier à suivre.

12 Questions diverses ;

Organisation distribution bulletin municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05

Pour tous renseignements complémentaires à propos de ce compte rendu, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie ou Madame le Maire.

Prochain conseil le 24 mars 2017